

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Octobre 2022

Le dix-huit octobre deux mille vingt-deux à dix-sept heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

**Présents** : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, Mme Frédérique MICAND, M Jean-Jacques SIBILLE,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent** : -

**1- OBJET : CONVENTION – JARDIN LES RIPERTS**

Madame le Maire présente la demande d'Éric Reymond.

Celui-ci souhaite cultiver un jardin sur une parcelle communale située dans le hameau des Riperts.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire relatif à cette mise à disposition temporaire.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
<b>TOTAL</b>				9	0	0

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Affiché le

ID : 038-213804198-20221018-2022\_040DELIB-DE

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 18 octobre 2022  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Christine CHOLAT



*C. Cholat*